

ETESIA

FR

Notice d'instructions
(Original)

A lire attentivement avant d'utiliser la machine



LKX2 - LH2

SOMMAIRE

1• Votre sécurité et celle des autres	3
2• Explications des pictogrammes.....	5
3• Descriptif.....	7
4• Images	8
5• Caractéristiques techniques.....	12
6• Préparation et prise en main	13
7• Instructions d'utilisation	14
8• Entretien	16
9• Arrêt prolongé - Stockage hivernal	18
10• Dépannage courant - Pannes et remèdes.....	18
11• Tableau récapitulatif des entretiens périodiques	19
12• Garantie.....	20

REMERCIEMENTS

Vous venez d'acquérir une tondeuse ETESIA.

Cette machine d'une fiabilité et d'une robustesse étonnante a été conçue pour vous servir longtemps.

Pour accroître sa longévité et lui assurer un fonctionnement optimal, lisez attentivement la présente notice, respectez les consignes de sécurité et les instructions d'entretien.

Conservez précieusement cette notice pour des consultations ultérieures. Cette tondeuse est uniquement destinée à la tonte de l'herbe. Tout autre usage en dehors de la tonte de toute surface engazonnée est à proscrire.

Fidèle à sa politique d'innovation permanente, ETESIA ne cesse d'améliorer la qualité de ses produits. Par conséquent, votre modèle peut présenter de légères différences par rapport à cette notice. Votre revendeur ETESIA dispose des informations techniques les plus récentes. N'hésitez pas à le consulter en cas de besoin.

Conformément à l'article L.111-3 du code de la consommation, ETESIA s'engage à fournir à votre revendeur les pièces détachées, d'origines ou adaptables, indispensables à l'utilisation de votre produit sur une période de 10 années, à compter de la date de la facture émise par notre société.

AVANT D'UTILISER LA TONDEUSE

- Dans votre propre intérêt, contrôlez la présence des étiquettes de sécurité sur votre tondeuse aux endroits prévus par la notice. Si une ou plusieurs de ces étiquettes devaient manquer, adressez-vous immédiatement à votre revendeur.
- Nous attirons votre attention sur le fait que ces étiquettes de sécurité sont obligatoires sur la tondeuse.
- Familiarisez-vous avec ses commandes. Etudiez soigneusement son fonctionnement pour pouvoir arrêter rapidement le moteur.
- Dégagez le terrain des pierres, bois, ferrailles, fils, os, plastiques, branches, et autres débris pouvant être projetés par la tondeuse. Supprimez aussi les branches basses pouvant blesser les yeux.
- Avant chaque tonte, assurez-vous du bon état et du serrage de la lame de coupe et du verrouillage du guidon.
- Ne portez jamais de vêtements amples durant l'utilisation. Equipez-vous de chaussures fermées, solides et antidérapantes. Portez également des pantalons longs. N'utilisez pas la tondeuse lorsque vous êtes pieds nus ou en sandales. Portez une protection auditive.

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- La tondeuse doit être utilisée conformément à la présente notice d'instructions.
- Les adolescents de moins de 16 ans, ainsi que les personnes non familiarisées avec la tondeuse, ne doivent pas utiliser la machine.
- Ne confiez jamais la tondeuse à une personne n'ayant pas pris connaissance de la notice d'instructions.
- **ATTENTION** : L'exposition prolongée au bruit peut nuire à la santé. Les symptômes sont progressifs : acouphène, surdité temporaire, puis surdité progressive. Utilisez des protections individuelles contre le bruit. Limitez l'intensité et la durée de l'exposition. Evitez de tondre à proximité d'autres sources sonores. Prévoyez des périodes de repos.
- **ATTENTION** : Une exposition excessive aux vibrations peut affecter la circulation ou le circuit nerveux. Les symptômes apparaissent principalement dans les doigts, les mains ou les poignets. Ces symptômes sont par exemple perte de sensibilité, douleurs, faiblesse musculaire, changement de couleur de la peau, picotements désagréables... Consultez un médecin en cas d'apparitions de symptômes pouvant être déclenchés par des vibrations.
- Cette tondeuse n'est pas prévue pour être utilisée par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de la tondeuse. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec la tondeuse.
- Ne travaillez pas trop près de talus, de fossés, sur des terrains meubles ou présentant des risques de renversement.
- N'utilisez pas la machine si vous êtes fatigué ou malade. Evitez également de le faire si vous avez consommé des boissons alcoolisées ou pris des médicaments.
- L'utilisateur ou l'opérateur est responsable de la sécurité des tiers se trouvant dans la zone de travail de la machine. Maintenez les tierces personnes à l'écart de façon à ce que personne ne puisse être blessé par des projections de pierres ou d'autres objets lors de l'utilisation.
- Evitez la présence de personnes (surtout d'enfants), ou d'animaux à proximité de la machine lorsque le moteur tourne. Ne mettez pas la machine en marche en leur présence.
- N'enlevez jamais les étiquettes ou les éléments de sécurité.
- La tondeuse doit être obligatoirement pourvue de son bac de ramassage et/ou de son bouclier/défecteur de sécurité. Vérifiez fréquemment que le bac de ramassage ne présente aucune trace d'usure ou de détérioration. N'utilisez jamais la tondeuse si ses protecteurs sont défectueux.
- Ne mettez jamais ni main, ni pied sous le carter de coupe.
- N'approchez pas les mains ou les pieds des pièces rotatives et en mouvement. Tenez-vous toujours à l'écart de l'ouverture d'éjection.
- Protégez le visage et les yeux lorsque vous tondez sous les arbres.
- Avant de retirer le bac de ramassage ou de changer la hauteur de coupe, arrêtez le moteur ou débrayez la lame et attendez son immobilisation.
- Evitez les obstacles tels que taupinières, souches, bordures, socles bétonnés qui ne peuvent être coupés par la lame et qui risquent d'endommager le système de coupe.
Après avoir heurté un objet étranger, ou si la machine commence à vibrer de façon anormale, arrêtez le moteur, débranchez le capuchon de bougie et inspectez la tondeuse pour vérifier si elle est endommagée. Faites effectuer les réparations avant de redémarrer et d'utiliser la tondeuse.
- Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.
- N'utilisez la tondeuse qu'en plein jour, ou avec un bon éclairage artificiel.
- Ne tondez pas en cas d'orage.
- Dans la mesure du possible, évitez de tondre de l'herbe mouillée.
- Respectez la distance de sécurité minimale donnée par les longes du guidon. Lorsque vous utilisez la tondeuse sur des pentes, il convient d'être particulièrement prudent et de changer de direction avec beaucoup de précautions. Ne tondez jamais face à la pente, mais au contraire en restant parallèle à celle-ci.
- L'utilisation sur des pentes trop abruptes est à proscrire (max. 20°).

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- Ne courez jamais, mais avancez lentement en assurant vos pas, en particulier en pente.
- Inversez le sens de marche ou tirez la tondeuse vers vous avec beaucoup de précaution.
- Ne modifiez pas les réglages de régulation ainsi que le régime moteur.
- **DANGER : NE FAITES PAS TOURNER LE MOTEUR DANS UN LOCAL CLOS. LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT CONTIENNENT DU MONOXYDE DE CARBONE, UN GAZ INODORE ET MORTEL.**
- Ne laissez jamais tourner le moteur sans surveillance (si le modèle de machine le permet).
- En cas d'intervention sur la machine, arrêtez le moteur.
- Les leviers de commande d'avancement et de sécurité sont des dispositifs à action maintenue : ne jamais les bloquer.
- Si la machine doit être soulevée ou transportée, arrêtez le moteur. Par précaution, retirez le capuchon de la bougie.
- Si vous devez déplacer la tondeuse en dehors de la pelouse, arrêtez la rotation de la lame ou arrêtez le moteur.
- Respectez également d'éventuelles prescriptions légales relatives à l'utilisation de machines à moteur thermique.
- Ces précautions sont indispensables pour votre sécurité. Les recommandations mentionnées ne sont toutefois pas exhaustives; à tout moment, utilisez votre tondeuse à bon escient.
- Il est recommandé d'avoir recours à une rampe de chargement ou de se faire aider par quelqu'un pour charger ou décharger la machine.

MAINTENANCE ET STOCKAGE

- Maintenez toujours la machine et ses différents accessoires en parfait état de marche.
- Remplacez les pièces usées ou endommagées pour plus de sécurité.
- Les travaux d'entretien et de nettoyage de la tondeuse ne doivent être effectués que lorsque le moteur est arrêté. Par précaution, retirez le capuchon de la bougie.
- Utilisez toujours de l'essence d'acquisition récente. Une vieille essence laisse des dépôts dans le carburateur, provoque des fuites et rend le démarrage du moteur difficile. N'achetez que la quantité de carburant que vous utiliserez sous 1 mois pour l'essence sans plomb et que vous conserverez dans un bidon propre prévu à cet effet.
- **ATTENTION DANGER :** le carburant est hautement inflammable.
- **NE STOCKEZ PAS, NE RENVERSEZ PAS, OU N'UTILISEZ PAS DE L'ESSENCE PRÈS D'UNE FLAMME NUE** ou près d'appareils tels que poêles, fourneaux ou chauffe-eau comportant une veilleuse ou susceptibles de provoquer une étincelle.
- Ne faites pas le plein de carburant à l'intérieur ou dans un local non ventilé. Faites le plein uniquement à l'extérieur et ne fumez pas pendant cette opération.
- Ajoutez du carburant avant de démarrer le moteur.
- Ne retirez jamais le bouchon du réservoir et ne remplissez pas le réservoir quand le moteur tourne ou quand il est chaud. Laissez refroidir le moteur pendant quelques minutes avant de faire le plein de carburant.
- Remettez correctement en place les bouchons du réservoir et de la nourrice de carburant.
- Ne tentez pas de démarrer le moteur quand de l'essence a été renversée, quand vous sentez une odeur d'essence ou quand d'autres conditions explosives sont présentes.
Éloignez la tondeuse de la zone d'épandage et évitez de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs de carburant ne sont pas dissipées.

- Ne transportez pas la tondeuse avec de l'essence dans le réservoir ou avec le robinet d'alimentation ouvert.
- Ne modifiez pas les ressorts de régulateur, tringles et autres pièces pour augmenter le régime du moteur. Faites tourner le moteur au régime préconisé.
- Ne contrôlez pas l'étincelle en retirant la bougie. Utilisez un contrôleur homologué.
- Ne tirez pas sur le lanceur quand la bougie est retirée.
- Ne frappez pas le volant du moteur avec un marteau ou un objet dur, ce qui pourrait provoquer le bris du volant en cours de fonctionnement : confiez les interventions importantes à un réparateur agréé ETESIA qui dispose des outils appropriés pour faire l'entretien du moteur.
- N'utilisez pas le moteur sans silencieux. Inspectez celui-ci régulièrement et faites-le remplacer s'il est endommagé ou s'il fuit.
- Ne touchez pas le pot d'échappement, le cylindre ni les ailettes chaudes pour ne pas vous brûler.
- N'utilisez pas votre tondeuse dans des zones boisées, broussailles ou sur des terrains en jachère ou herbeux si le pot d'échappement n'est pas équipé d'un pare-étincelles. (Le pare-étincelles doit être gardé en bon état par le propriétaire ou l'opérateur).
- Ne démarrez pas le moteur quand le filtre à air ou le couvercle du filtre à air est déposé.
- Prévenez un démarrage accidentel du moteur ; retirez le capuchon de bougie pour faire l'entretien de la tondeuse.
- Débarrassez les ailettes du cylindre et le mécanisme du régulateur de la saleté, des débris d'herbe et autres, susceptibles de modifier le régime du moteur.
- Tirez la corde du lanceur lentement jusqu'à ce qu'une résistance soit perçue. Tirez alors énergiquement pour prévenir les retours et éviter de vous faire mal à la main ou au bras.
- Contrôlez que les conduits et les raccords de carburant ne présentent ni fissures ni fuites. Faites-les remplacer si nécessaire.
- Les lames de rechange doivent être uniquement montées sur les machines pour lesquelles elles sont prévues, et ce conformément aux indications données.
- L'utilisation de pièces contrefaites ou une mauvaise maintenance peut modifier le comportement de votre produit, voire vous mettre en danger. N'utilisez que des pièces d'origines et respectez les fréquences de maintenance.

RESPONSABILITÉ

- En cas d'utilisation non conforme à la notice et à la réglementation en vigueur, ETESIA décline toute responsabilité.
Ne déversez pas vos déchets de tonte à des endroits non autorisés.
- Vous ne devez pas effectuer de modifications sur la tondeuse sans accord préalable de la part d'ETESIA.
- Toute modification non autorisée par ETESIA peut rendre la machine dangereuse et conduire à de sévères blessures lors de l'utilisation. En cas de non-respect de ces consignes, ETESIA décline toute responsabilité.

IDENTIFICATION DE LA TONDEUSE

- Le numéro d'identification de la tondeuse se trouve sur l'étiquette signalétique apposée sur la machine, sur le dessus du canal d'éjection.
- Communiquez ce numéro à votre revendeur-réparateur en cas d'intervention sur la tondeuse.
- Vous ne serez prêt à utiliser cette tondeuse qu'après avoir lu attentivement les consignes de sécurité. Lisez entièrement ce manuel d'instructions pour l'utilisation et l'entretien de la tondeuse.

2 • EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES - SÉCURITÉ



Ce sigle apparaît dans la notice d'utilisation et indique que le paragraphe traite de la sécurité de l'utilisateur.



Ce sigle apparaît dans la notice d'utilisation et indique des points importants pour la longévité de votre tondeuse.

• PICTOGRAMMES MOTEUR



L'essence est extrêmement inflammable et explosive. Arrêter le moteur avant de faire le plein.



NE PAS FUMER. Faire le plein dans un lieu bien aéré et éloigné de toutes flammes et étincelles.



Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, qui est un poison mortel et inodore.



Ne pas faire fonctionner le moteur dans un local fermé.



Pour éviter des brûlures sérieuses, ne pas toucher l'échappement lorsqu'il est chaud.

• SIGNIFICATION DES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ

a. ATTENTION.

b. Avant utilisation, lire et observer rigoureusement les instructions de la notice d'utilisation.

c. Risque de sectionnement des doigts.

d. Arrêter le moteur et débrancher le capuchon de bougie avant de procéder à toute opération de maintenance ou de réparation.

e. Risque de projection d'objets.

f. Tenir les tiers à l'écart de la zone dangereuse.

g. ATTENTION DANGER.

h. Ne pas faire fonctionner la tondeuse, si le bac de ramassage et/ou le bouclier/défecteur ne sont pas en place.

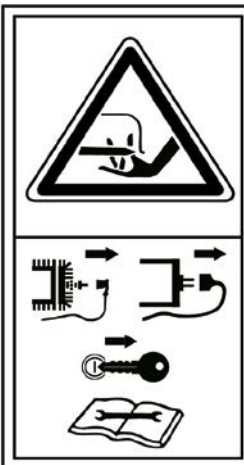
i. Protection obligatoire de l'ouïe.

a



b

c



d

e



f

g



h

i



2• EXPLICATION DES PICTOGRAMMES - UTILISATION

• COMMANDE À DISTANCE MOTEUR



Position STARTER pour la mise en marche du moteur à froid.

Régime maxi

Position STOP pour la mise à l'arrêt du moteur.

• SELECTEUR DE VITESSE



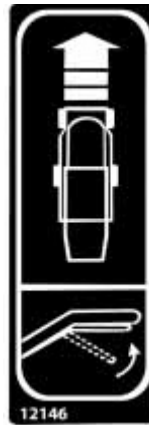
Plage de vitesse 3

Plage de vitesse 2

Plage de vitesse 1

Marche arrière

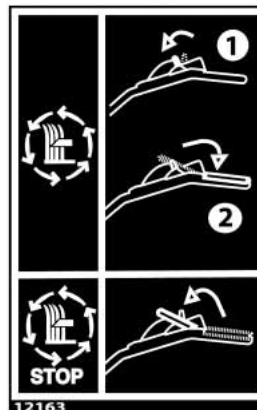
• LEVIER DE COMMANDE D'AVANCEMENT



- Pour avancer, appliquez le levier de commande contre le guidon.

- Pour arrêter, relâchez le levier.

• LEVIER DE COMMANDE D'EMBRAYAGE DE LAME



MISE EN MARCHÉ

- 1 - Basculez le levier de verrouillage de couleur vers l'avant et maintenez-le.
- 2 - Rabattez le levier de commande d'embrayage de lame vers l'arrière et appliquez-le contre le guidon.

ARRÊT

- Relâchez le levier de commande d'embrayage de lame. La lame sera automatiquement débrayée et freinée.

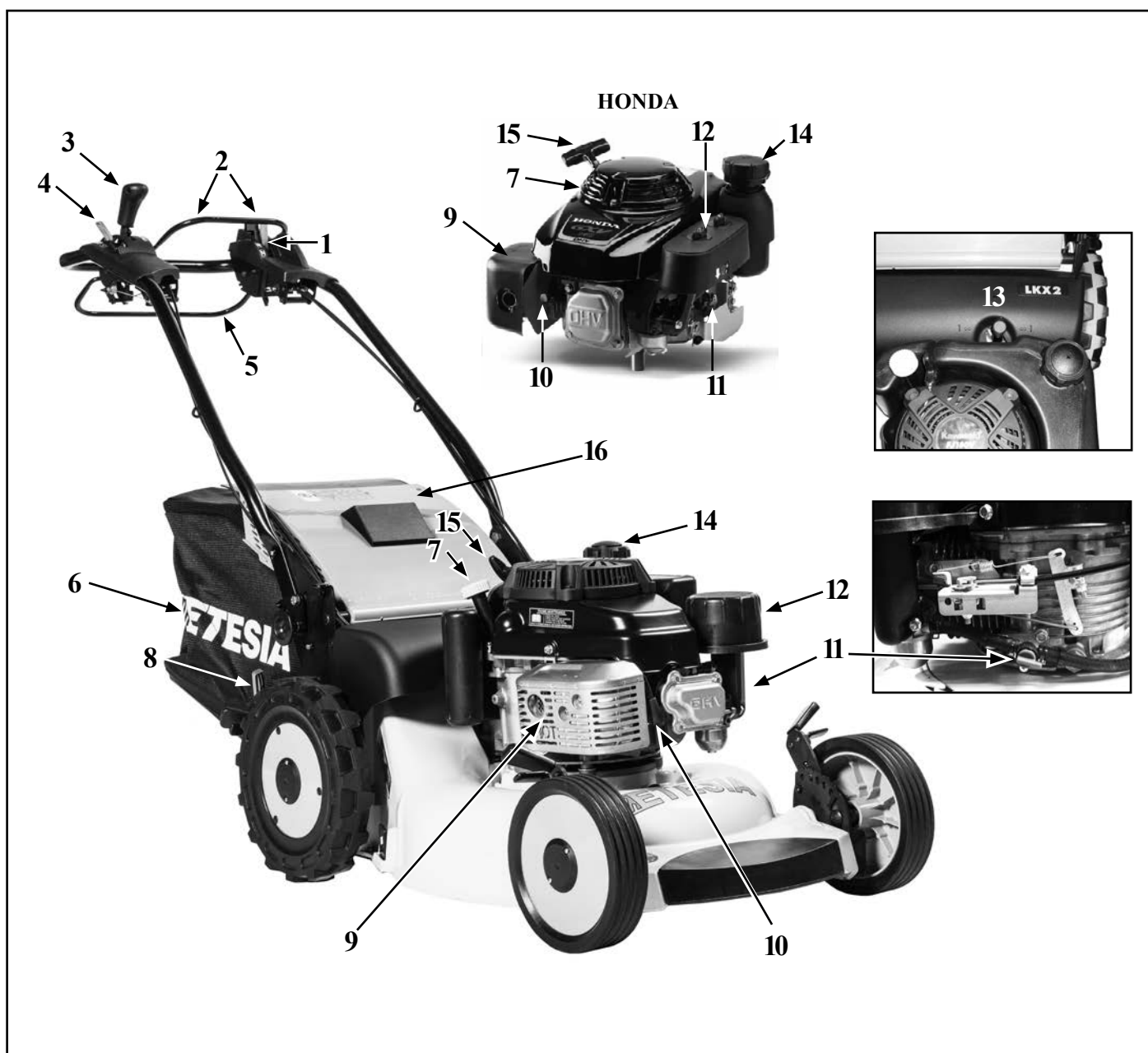
• COMMANDE DE BLOCAGE DU DIFFÉRENTIEL (LKX2)



- Placez le levier de commande de blocage du différentiel sur la position [1].

- Ramenez le levier de commande de blocage du différentiel sur la position [O] pour revenir en configuration active du différentiel et gagner en maniabilité.

3• DESCRIPTIF



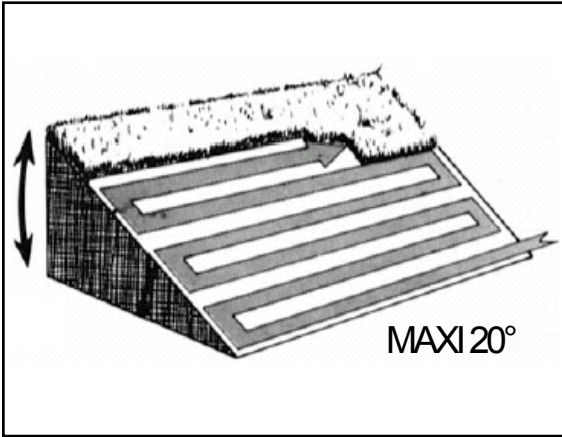
1. Commande des gaz du moteur
2. Double commande d'embrayage de frein de lame
3. Sélecteur de vitesse / Commande de marche arrière
4. Commande de blocage du différentiel (LKX2)
5. Levier de commande d'avancement
6. Sac de ramassage
7. Jauge / Tube de remplissage huile
8. Frein de stationnement
9. Silencieux échappement
10. Bougie d'allumage
11. Robinet d'essence

12. Filtre à air
13. Commande de vanne de by-pass
14. Bouchon réservoir carburant
15. Poignée du lanceur
16. Bouclier, déflecteur de sécurité

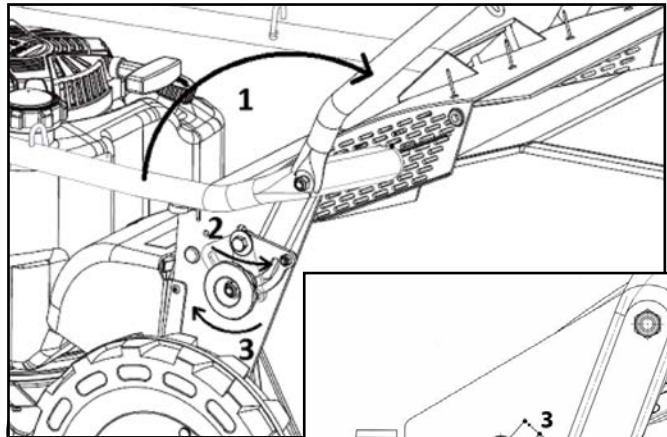
PIÈCES DE RECHANGE :

- Bac de ramassage : RU53E
 Lame de coupe : TZ53N
 Bougie d'allumage : 3861
 Conservateur de carburant : 09800

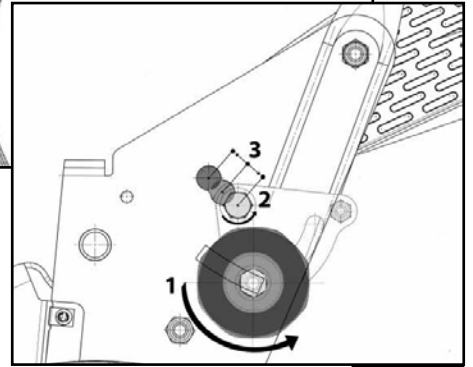
4• IMAGES



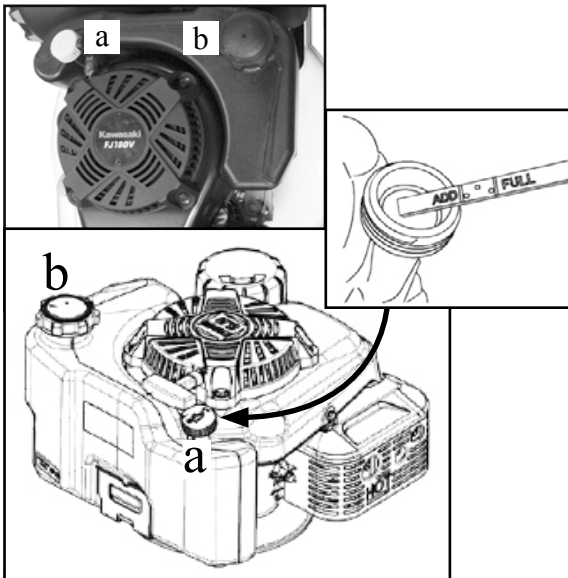
1



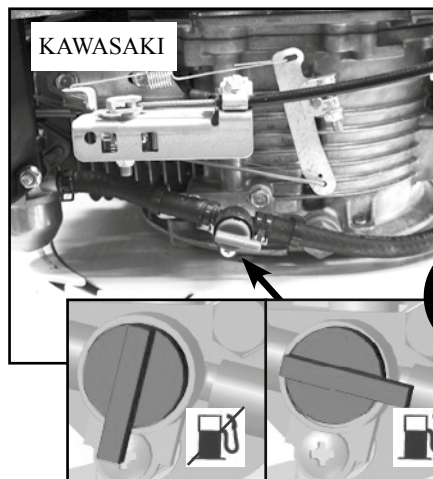
2a



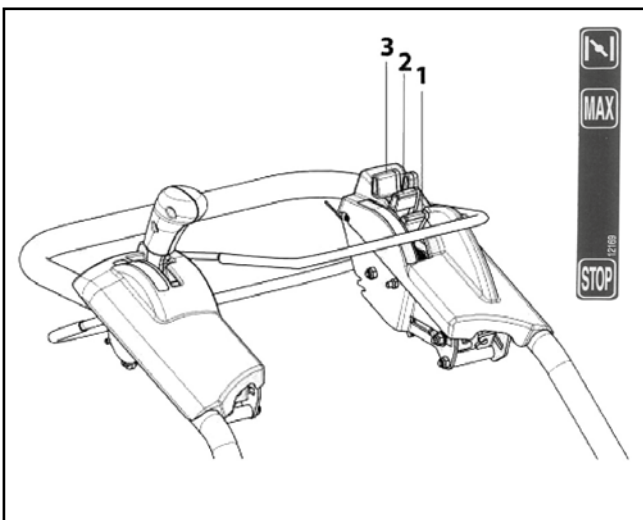
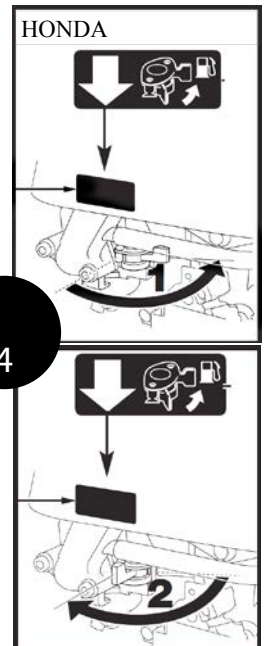
2b



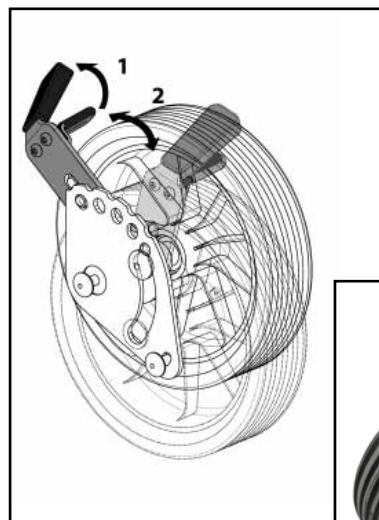
3



4



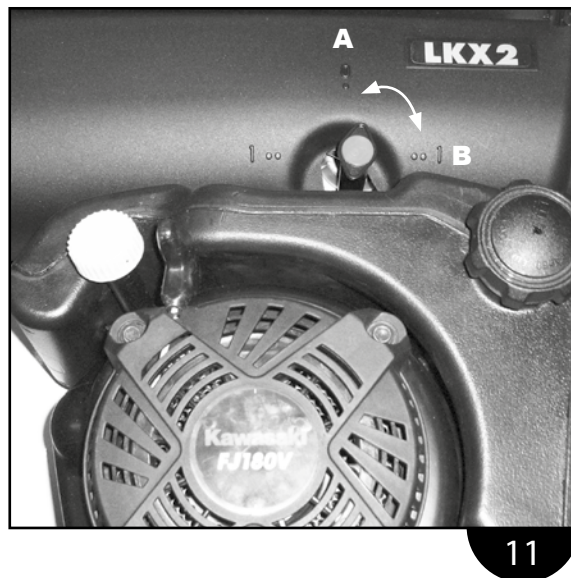
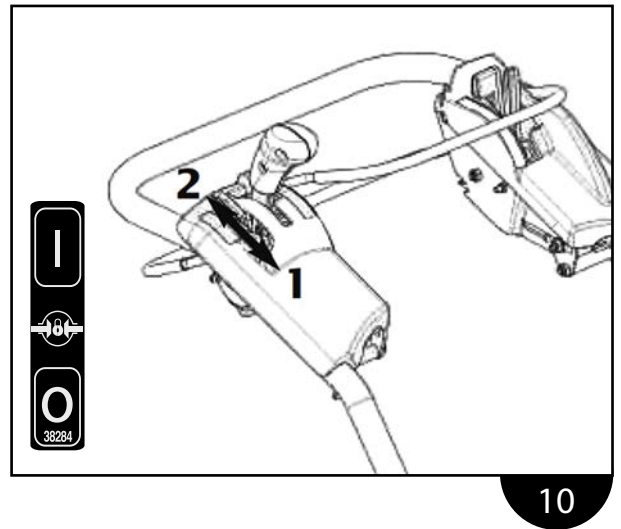
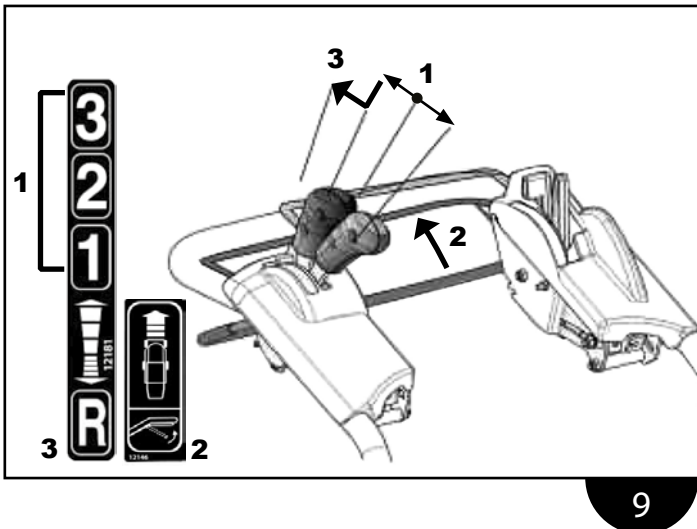
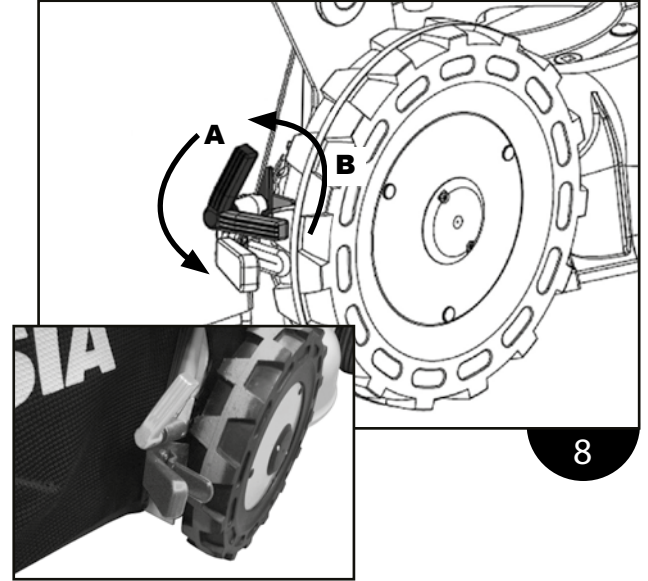
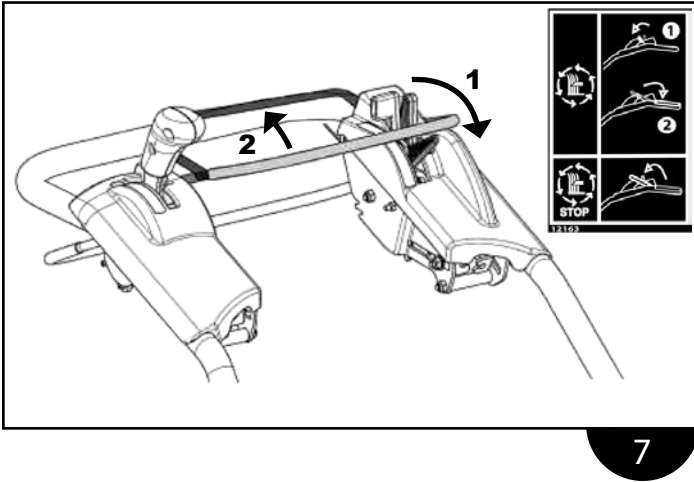
5



6



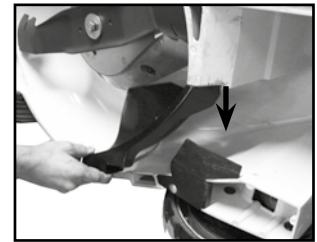
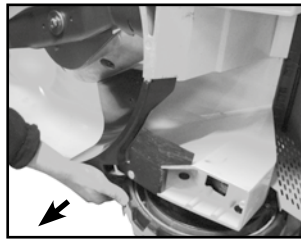
4• IMAGES



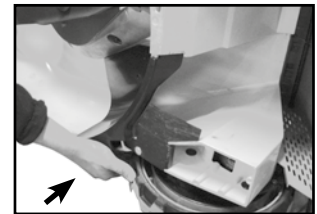
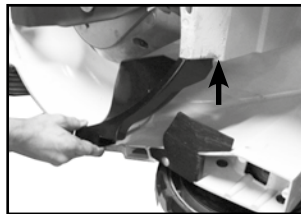
4• IMAGES



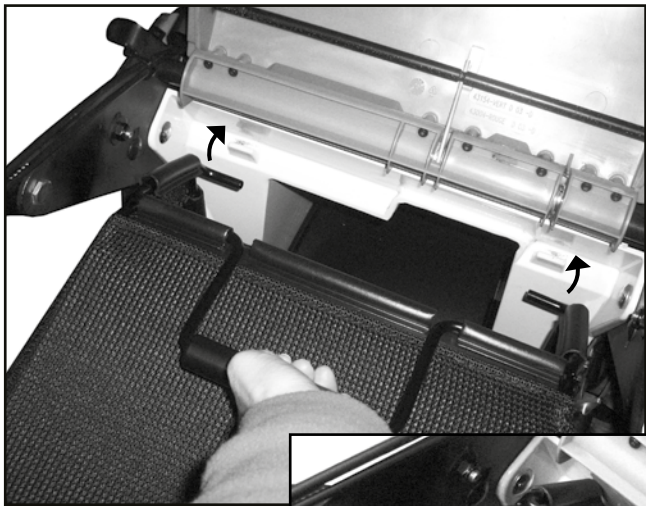
12



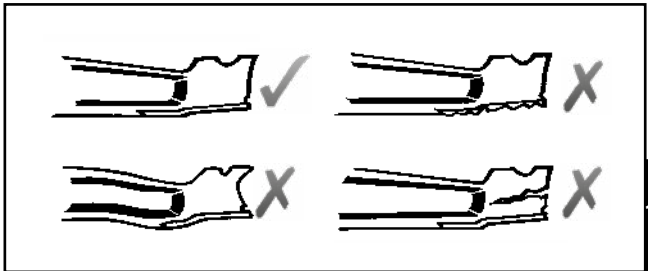
A



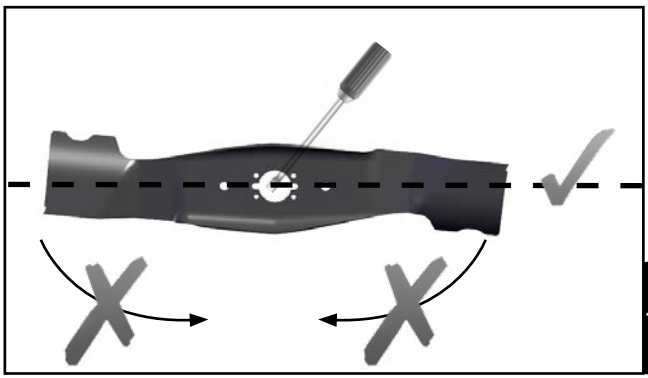
B



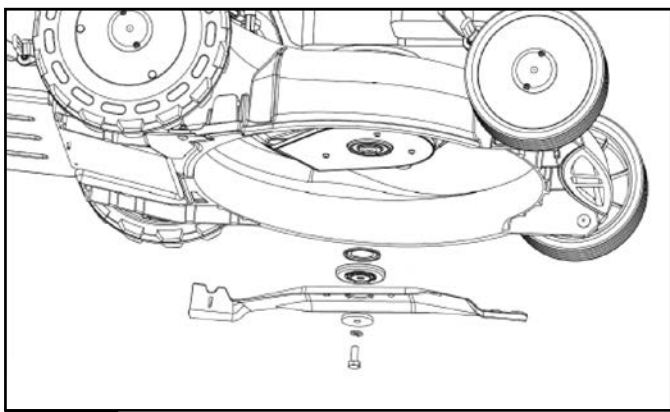
13



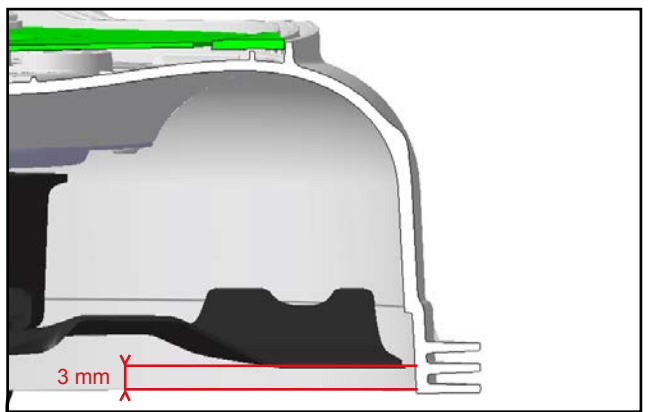
14a



14b

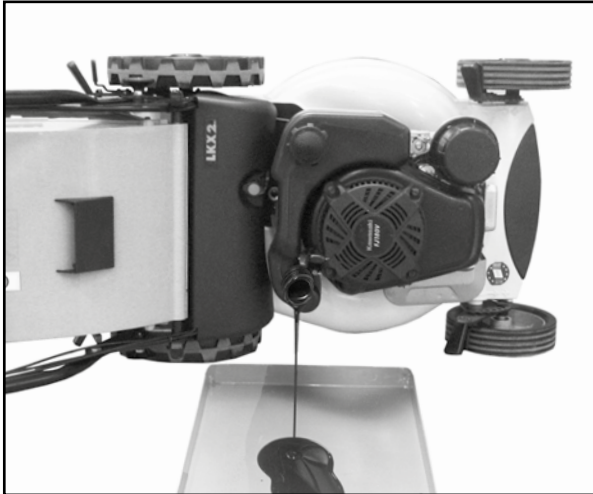


15a

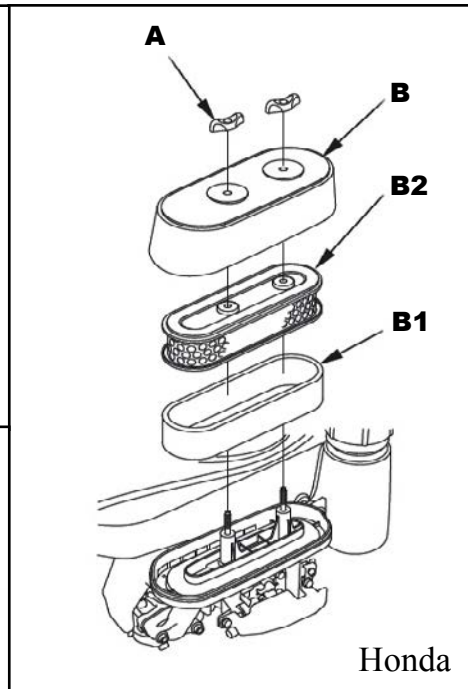
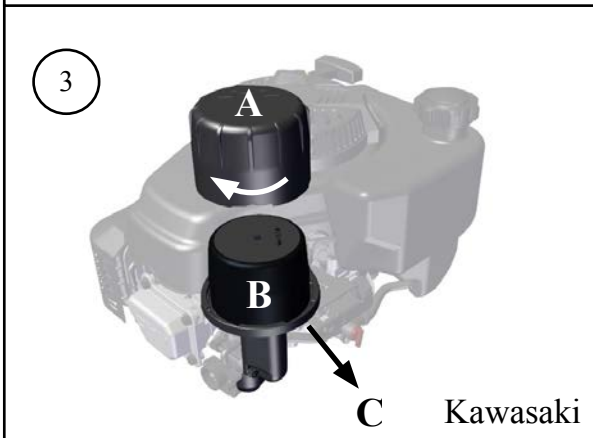
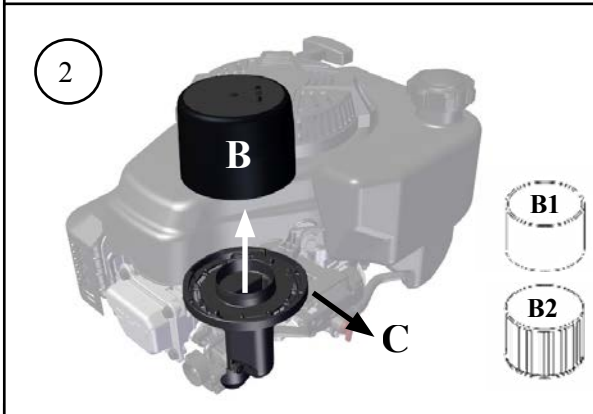
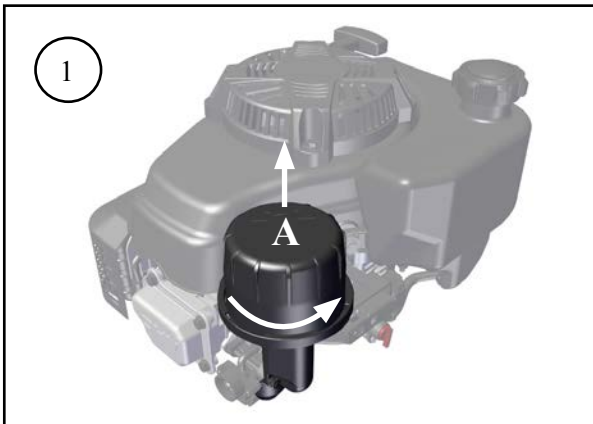


16

4• IMAGES



17



18

5• CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	LKX2	LH2
Version	Tractée à transmission hydraulique et système de lame débrayable	
	Avec blocage du différentiel	Sans blocage du différentiel
Moteur	Kawasaki FJ180V KAI 4 temps OHV	Honda GXV160 4 temps OHV
Cylindrée	179 cm ³	163 cm ³
Régime nominal	2750 min ⁻¹	
Puissance au régime nominal	2,9 kW	2,7 kW
Huile moteur	SAE 30 ou SAE 10W30 (0,65 l)	
Lanceur	A rappel automatique	
Décompresseur	Mécanique	
Régulateur	Mécanique	
Contenance réservoir	4 litres	1,8 litres
Carburant	Supercarburant sans plomb	
Carburateur	A flotteur avec volet de starter	
Refroidissement	Par soufflerie d'air	
Filtre à air	Cartouche papier + préfiltre	
Allumage	Electronique	
Bougie	Résistive - Culot Ø 14 mm x 19 mm - réf : 3861	
Ecartement des électrodes	0,75 mm	
Sécurité de lame	Courroie	
Arrêt de lame	Embrayage frein de lame	
Lame	Référence ETESIA TZ53N	
Largeur de coupe	53 cm	
Hauteurs de coupe	Réglage sur chaque roues en 6 positions (25), 38, 48, 58, 68 et 78 mm	
Encombrement (Lxlxh) Guidon replié : Guidon position travail :	1040 mm x 575 mm x 710 mm 1700 mm x 575 mm x 1070 mm	
Diamètre des roues / largeur des bandages	Roues avant Ø 225 mm / 55 mm Roues arrières Ø 310 mm / 55 mm	
Masse (avec panier)	77,5 kg	75 kg
Contenance du bac	85 litres	
Vitesse d'avancement	AV 1 : 0 à 3,0 Km/h AV 2 : 0 à 4,0 Km/h AV 3 : 0 à 5,5 Km/h AR : 0 à 4,0 Km/h	
Niveau de pression acoustique au poste de conduite *	$L_{pA} = 87 \text{ dB(A)}$ ($K_{pA} = 2,5$)	$L_{pA} = 88 \text{ dB(A)}$ ($K_{pA} = 2,5$)
Niveau de vibration au guidon**	$a_{hw} = 4,9 \text{ m/s}^2$ ($K = 2,45$)	$a_{hw} = 3,7 \text{ m/s}^2$ ($K = 1,85$)

* Normes de référence pour les mesures = NF EN ISO 5395-1 et -2

** Normes de référence pour les mesures = NF EN 1033, NF EN ISO 5395-1 et -2

6 • PRÉPARATION ET PRISE EN MAIN

RÉGLAGE DU GUIDON

- Amenez le guidon vers l'arrière en position de travail (voir 1 image n°2a).
- Pivotez les verrous de retenue en butée sur le guidon (voir 2 image n°2a) et serrez les écrous-boutons (voir 3 image n°2a).

Le guidon peut-être réglé en 3 positions.

- Dévissez les écrous-boutons (voir 1 image n°2b) et dégagez les verrous du guidon.
- Saisissez le guidon par sa partie haute et pivotez-le vers l'avant de la tondeuse.
- A l'aide de 2 clés de 13 mm desserrez les 2 boulons pivots (voir 2 image n°2b) des triangles de retenue du guidon et déplacez-les dans la position souhaitée (3 positions possibles) (voir 3 image n°2b), puis resserrez-les.
- Ramenez le guidon dans sa nouvelle position de travail.
- Repositionnez les verrous en butée sur le guidon et resserrez les écrous-boutons.

PRÉPARATION DU MOTEUR



ATTENTION ! L'essence est hautement inflammable.

- Ne pas fumer en faisant le plein de carburant. Le remplissage du réservoir doit toujours être effectué moteur à l'arrêt.
- Ne jamais enlever le bouchon du réservoir d'essence pendant que le moteur tourne.
- Si de l'essence a été répandue, ne pas tenter de démarrer le moteur : éloignez la machine de la zone d'épandage et évitez de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs d'essence ne sont pas dissipées.
- Remettez correctement en place le bouchon du réservoir et de la nourrice d'essence.
- Lors du remplissage du réservoir veuillez éviter tout débordement. Si malgré ces précautions un débordement de combustible devait se produire, veuillez :
 - a) Nettoyer scrupuleusement l'ensemble des pièces contaminées.
 - b) Ne démarrer la machine qu'après vous être assuré que le carburant renversé a bien été éliminé.



Le carburant est hautement inflammable : ne pas fumer en faisant le plein ou la vidange.



N'ajoutez pas d'huile à l'essence ! L'adjonction d'un conservateur de carburant, commercialisé sous la réf. 09800, permet de conserver le carburant jusqu'à 6 mois.

AVANT DE LANCER LE MOTEUR

HUILE MOTEUR

- Pour des raisons de transport, le carter de votre tondeuse ne contient pas d'huile. Ne faites jamais tourner le moteur sans huile même pendant une courte période.



Avant de lancer le moteur, faites le plein d'huile. Utilisez une huile d'excellente qualité (classée " SF " ou plus élevée et de viscosité SAE 30 ou SAE 10W30).

- Placez la tondeuse sur une aire horizontale et dégagée.
- Ôtez la jauge (voir a image n°3) et versez lentement l'huile.
- La capacité du carter d'huile est de 0,65 l.
- Introduisez la jauge dans le tube de remplissage et placez le bouchon en appui sans le visser.
- Retirez la jauge. La marque laissée sur la jauge doit atteindre la marque [FULL] (voir image n°3). Eventuellement, complétez.

- En cas d'excédent, éliminez aussitôt le trop-plein en couchant la tondeuse sur le côté. Ne remplissez pas le carter d'huile au-delà de la marque [FULL] de la jauge.
- Lorsque le niveau est correct, revissez le bouchon.
- Revissez fermement le bouchon du tube de remplissage avant de lancer le moteur.
- Faites ensuite le plein de supercarburant sans plomb. Pour le remplissage du réservoir, dévissez le bouchon (voir b image n°3). Utilisez un carburant «frais».
- N'achetez que la quantité de carburant que vous utiliserez sous 1 mois. Conservez-le dans un récipient propre spécialement prévu à cet effet.
- La capacité du réservoir est de 4 l pour le modèle LKX2 et de 1,8 l pour le modèle LH2. Evitez de renverser de l'essence et veillez à ne pas trop remplir pour éviter tout débordement : laissez environ 1,5 cm d'espace sous le col pour permettre la dilatation du carburant.

MISE EN ROUTE DU MOTEUR ET ARRÊT DU MOTEUR



Avant utilisation, procédez toujours à un contrôle visuel pour vous assurer que la lame de coupe, ses vis de fixation et l'accouplement ne sont ni usés, ni endommagés. Vérifiez aussi le verrouillage du guidon et le bon serrage des écrous-boutons de sa fixation inférieure.

- Avant de démarrer le moteur, vérifiez toujours le niveau d'huile. Retirez la jauge et nettoyez-la ainsi que le pourtour du tube de remplissage avec un chiffon propre. Introduisez la jauge dans le tube et placez le bouchon en appui sans le visser. Retirez la jauge et vérifiez le niveau. Faites l'appoint d'huile si le niveau n'atteint pas la marque [FULL], puis faites le plein de carburant pour éviter d'avoir à rajouter de l'essence en cours de travail, lorsque le moteur est chaud.
- Assurez-vous que la lame est convenablement montée et serrée.
- Faites le plein à l'extérieur uniquement et ne fumez pas pendant cette opération.
- Ne laissez jamais tourner le moteur dans un local fermé dans lesquels pourrait s'accumuler le monoxyde de carbone, substance dangereuse.
- Démarrez la tondeuse sur une aire dégagée. Ne jamais la basculer, ni pour faire démarrer le moteur, ni pendant la rotation de la lame.
- Assurez-vous que la commande d'embrayage-frein de lame et la commande d'avancement ne sont pas actionnées.

MISE EN MARCHÉ DU MOTEUR

- Ouvrez le robinet d'essence (voir image n°4).
- Placez la manette des gaz (voir image n°5) sur la position [I/N] (le volet d'air se ferme automatiquement).
- Assurez-vous que la commande d'embrayage-frein de lame et la commande d'avancement ne sont pas actionnées.
- Placez-vous à droite du guidon, en arrière de la machine.
- Tirez lentement sur la poignée de lanceur jusqu'à ce que vous ressentiez une compression.
- Revenez en position de départ avant de tirer énergiquement sur la poignée de lanceur pour faire démarrer le moteur. Raccordez la poignée de lanceur.
- Lorsque le moteur a démarré, placez la manette des gaz sur la position [MAX].



La jauge à huile doit être vissée à fond lorsque le moteur tourne. N'enlevez jamais le bouchon de réservoir et n'ajoutez pas d'essence pendant que le moteur tourne ou tant qu'il est chaud.

6• PRÉPARATION ET PRISE EN MAIN

MISE EN MARCHÉ DU MOTEUR À CHAUD



Ne pas fermer le starter pour remettre en route un moteur qui vient de tourner (moteur chaud). Placez la commande des gaz directement en position [MAX] et lancez le moteur.

ARRÊT DU MOTEUR

- Placez la manette des gaz sur la position [STOP].
- Fermez le robinet d'essence.



Ne pas modifier les réglages d'origine du moteur ; ne pas faire tourner le moteur en sursrégime. En cas de dérèglement, adressez-vous à votre spécialiste agréé par ETESIA.

7• INSTRUCTIONS D'UTILISATION

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE



Effectuez toujours ce réglage, moteur et système de coupe arrêtés !

- Tenez fermement le levier de réglage, serrez la manette pour assurer le déverrouillage, pivotez le levier vers la position souhaitée (6 positions possibles), puis relâchez l'action sur la manette pour permettre le verrouillage du levier (voir image n°6).



En usage normal les 4 roues doivent être réglées à la même hauteur. Cependant, le réglage séparé de chaque roue permet d'adapter la coupe à une éventuelle dénivellation, par exemple entre le gazon et une allée en contrebas, tout en conservant une tonte parfaitement horizontale.

TONTE



Équipez-vous de chaussures solides, de pantalons. Débarrassez la pelouse des objets étrangers qui peuvent présenter un danger (pierres, bois, ferraille, fils, os, plastique, etc...).



Ne mettez jamais ni main ni pied sous la tondeuse lorsque le moteur tourne. Portez une protection auditive.

EMBRAYAGE-FREIN DE LAME

- Cet élément de sécurité commande la rotation de la lame sur votre tondeuse tractée. La traction de la machine peut ainsi être utilisée indépendamment de la rotation de la lame, notamment pour les déplacements en dehors de la surface à tondre et son moteur peut être maintenu en marche lors de la vidange du bac de ramassage.

UTILISATION :



Avant d'embrayer la lame, assurez-vous que le moteur est suffisamment chaud et tourne à son régime maximal.

- Placez-vous derrière le guidon en position de travail et maintenez les pieds éloignés de la lame de coupe.
- Basculez le levier de verrouillage de couleur rouge vers l'avant et maintenez-le (voir 1 image n°7).
- Rabattez le levier de commande d'embrayage de lame vers l'arrière et appliquez-le contre le guidon (voir 2 image n°7). En même temps relâchez le levier de verrouillage. La lame restera embrayée après relâchement de la manette aussi longtemps que le levier de sécurité sera maintenu appliqué contre le guidon.



N'embrayez pas la lame lorsque celle-ci se trouve en contact avec de l'herbe haute et non coupée, car ceci pourrait causer des difficultés de démarrage.

ARRÊT DE LA LAME

- Relâchez le levier de commande d'embrayage de lame. La lame sera automatiquement débrayée et freinée. Son temps d'arrêt doit être inférieur à 3 secondes.



Relâchez le levier d'embrayage de lame pour vérifier l'arrêt instantané de la lame de coupe.

FREIN DE STATIONNEMENT (LKX2)

Ce dispositif de sécurité commande le verrouillage des roues afin d'immobiliser votre tondeuse. Poussez le levier et effectuez une rotation d'un quart de tour vers la droite de la machine pour verrouiller les roues (voir A image n°8). Poussez le levier et effectuez une rotation d'un quart de tour vers le haut de la machine pour déverrouiller les roues (voir B image n°8).

SÉLECTION DE LA VITESSE D'AVANCEMENT MISE EN MARCHÉ, ARRÊT DE L'AVANCEMENT ET DE LA MARCHÉ ARRIÈRE (IMAGE N°9)

- La transmission hydraulique permet d'adapter l'avancement de la tondeuse à toutes les conditions de coupe et d'utilisation grâce à une variation progressive de la vitesse, contrôlée par le levier de commande d'avancement.
- Le sélecteur de vitesse vous permet de choisir la plage de variation appropriée : optez pour une vitesse lente (position 1) lorsque les conditions de coupe sont difficiles, choisissez une vitesse supérieure (position 2 ou 3) si les conditions d'utilisation le permettent : herbe sèche, ni trop haute et ni trop dense, terrain plat ou déplacement de la tondeuse avec la lame de coupe arrêtée. C'est l'observation de votre pelouse qui vous guidera dans le choix de la vitesse d'avancement optimale.

Sélection de plage de vitesse d'avancement

- Amenez le sélecteur de vitesse dans la position crantée correspondant à la plage de vitesse choisie (1, 2 ou 3) (voir 1 image n°9).

COMMANDE D'AVANCEMENT

Pour avancer

- Agissez sur le levier de commande d'avancement (voir 2 image n°9). La vitesse d'avancement est maximale lorsque le levier de commande est appliqué contre le guidon ; elle sera d'autant plus réduite que le levier de commande sera écarté du guidon.
- Pour arrêter, lâchez le levier de commande d'avancement.

7• INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Pour reculer (voir 3 image n°9)

- Lâchez le levier de commande d'avancement, enfoncez le sélecteur de vitesse pour déverrouiller la butée et tirez-le en arrière. La vitesse de recul est maximale lorsque le sélecteur de vitesse est maintenu en butée arrière, elle sera d'autant plus réduite que le sélecteur de vitesse sera raccourci vers la position [1].
- Pour arrêter, lâchez le sélecteur de vitesse. Il se verrouillera automatiquement dans la position d'avancement 1, ce qui vous permettra de repartir directement en marche avant par simple actionnement du levier de commande d'avancement.



Soyez particulièrement prudent lorsque vous utilisez la marche arrière : arrêtez la lame de coupe, ne vous laissez pas surprendre par le mouvement de la machine.

Commande de blocage du différentiel (modèle LKX2)

Le différentiel peut être bloqué pour éviter le patinage d'une des roues motrices et gagner en motricité en pente ou sur pelouse humide.

- Placez le levier de commande de blocage du différentiel sur la position [1] (voir 1 image n°10).
- Ramenez le levier de commande de blocage du différentiel sur la position [0] pour revenir en configuration active du différentiel et gagner en maniabilité (voir 2 image n°10).

Déplacement de la tondeuse moteur arrêté

- Tournez la commande de vanne de by-pass en position ouverte [0] (voir A image n°11).
- N'oubliez pas de refermer la vanne (position [1] pour pouvoir utiliser la commande d'avancement de la tondeuse) (voir B image n°11).

CONDUITE DE LA TONDEUSE

POUR TONDRE

- Placez la manette de commande des gaz sur la position [MAX].
- Embraquez la lame de coupe (double commande de sécurité).
- Embraquez l'avancement en agissant sur le levier de commande d'avancement.



Ne touchez pas à la lame en rotation. Faites particulièrement attention en changeant de sens sur les terrains en pente. Ne tondez jamais face à la pente, mais au contraire en restant parallèle à celle-ci (voir image n°1). Restez toujours à distance respectable du carter de coupe de la tondeuse.



Arrêtez le moteur et débranchez le capuchon de bougie avant de supprimer d'éventuels bourrages ou de dégager la volute du carter de coupe.

- En cas d'impossibilité d'arrêt du moteur par la commande principale, vous devez fermer le robinet d'essence (cette procédure entraînera l'arrêt du moteur dans les trois minutes).

TONTE AVEC LE BAC DE RAMASSAGE



Tondez de préférence quand l'herbe est sèche. Si la hauteur de l'herbe est excessive, effectuez 2 passages : tondez une première fois à la hauteur de coupe maximale pour ne pas surcharger la tondeuse, puis un deuxième passage à la hauteur de coupe définitive.

MISE EN PLACE DU BAC DE RAMASSAGE

- Retirez l'insert de carter (voir A image n°12).

- Relevez le déflecteur et positionnez l'armature du bac de ramassage dans 2 crochets situés sur la face arrière de la tondeuse (voir image n°13), puis reposez le bouclier/déflecteur de sécurité sur le sac de ramassage.
- Habituez-vous à déceler le remplissage maximum du bac de ramassage, l'état de flottement de son voile antipoussière vous y aidera. Arrêtez-vous avant que l'herbe ne commence à s'accumuler sous le châssis.

VIDANGE DU BAC DE RAMASSAGE

- Arrêtez la lame et attendez son arrêt complet.
- Relevez le déflecteur et décrochez le bac de ramassage en le saisissant par sa poignée.
- Videz le bac de ramassage en déversant son contenu par l'ouverture frontale.

TONTE AVEC ÉJECTION ARRIÈRE

Pour la tonte occasionnelle d'herbe haute, vous pouvez utiliser votre tondeuse sans le dispositif de ramassage.



En utilisation tondeuse à éjection arrière, le déflecteur est conçu pour vous protéger. Il se remet automatiquement en place. Vous ne devez le soulever que pour positionner le bac de ramassage. N'utilisez pas la machine avec un bouclier/déflecteur endommagé ou manquant. Ne le démonter en aucun cas.

Conseil : Après un premier passage en position haute, vous pouvez réinstaller l'insert de carter (configuration mulcheuse) et terminer la tonte par un second passage à la hauteur de coupe appropriée.

TONTE AVEC L'INSERT (CONFIGURATION MULCHEUSE)

- Installez l'insert de carter : engagez son extrémité dans son logement situé à l'arrière sous le carter de coupe et enfoncez fermement son clip de retenue sur l'emplacement prévu sur la jupe du carter (voir B image n°12).
- Adaptez toujours la hauteur de coupe à la hauteur et à la densité de l'herbe à couper et aux conditions climatiques.
- Observez la surface tondu : elle devrait être exempte d'herbe coupée déposée en surface. Si des traces d'herbe devaient être visibles, il conviendrait de relever la hauteur de coupe jusqu'à obtenir le résultat recherché.



Si pour une opération d'entretien et de contrôle vous devez incliner votre tondeuse, prenez la précaution de la coucher du côté qui permettra au carburateur d'être dirigé vers le haut.

8 • ENTRETIEN



Avant tout entretien, débranchez le capuchon de bougie, et fermez le robinet à essence.

Le meilleur entretien est avant tout un nettoyage régulier de votre tondeuse après chaque tonte (carter de coupe, roues, système de transmission ...).

NETTOYAGE

- N'utilisez jamais de nettoyeur à eau chaude.
- Après avoir arrêté et laissé refroidir le moteur, décrochez le sac de ramassage et couchez la tondeuse sur le côté droit de façon à ce que le carburateur soit orienté vers le haut.
- Nettoyez la tondeuse et tout particulièrement la face intérieure du carter de coupe. Portez une paire de gants de protection et enlevez les débris et les restes d'herbe coupée avec un grattoir et une brosse.
- Ne dirigez jamais le jet d'un nettoyeur haute pression vers les organes de transmission ou le moteur.
- Si vous utilisez le jet d'eau, surtout dans le cas d'un nettoyeur haute pression, veillez à ne pas projeter de l'eau sur les éléments du moteur, tels que : carburateur, filtre à air, allumage, pot d'échappement.
- Faites tourner le moteur et les éléments de transmission après le nettoyage pour éjecter l'eau qui s'est infiltrée dans les éléments tournants.
- Embrayez plusieurs fois la lame afin de sécher les éléments de freinage.

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE COUPE



Avant chaque utilisation, vérifiez que la lame, les boulons de fixation de la lame, et l'assemblage de coupe ne soient ni usés, ni endommagés. Une lame déformée ou usée au-delà des témoins d'usure (petites encoches aux extrémités de la lame), doit être remplacée (voir image n°14a).

- Tout choc contre un obstacle, ou toute usure anormale peut entraîner un déséquilibre et la détérioration des paliers, voire du moteur dans son ensemble. Dans ce cas, la garantie est exclue. Utilisez une lame neuve plutôt que de risquer une avarie du moteur à la suite d'un balourd excessif d'une lame mal équilibrée.
- Assurez-vous régulièrement de l'équilibre de la lame (voir image n°14b).

CHANGEMENT DE LA LAME

- Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.
- Des microfissures provoquées par un choc peuvent entraîner la rupture ultérieure de la lame si elle n'est pas remplacée.



Munissez-vous d'une paire de gants épais afin d'éviter tout accident en manipulant la lame, qui est extrêmement tranchante sur les parties affûtées.

- Débranchez le capuchon de la bougie et dévissez la vis de fixation de la lame.
- Remplacez la lame de coupe et la rondelle d'accouplement en respectant le sens de montage : «ailettes» vers le moteur (voir image n°15a).
- N'utilisez que des lames d'origine ETESIA prévues pour cette tondeuse (réf. TZ53N).



Veillez à ce que les deux points de coupe tournent sur un même plan.

- Mesurez la distance qui sépare l'extrémité de la lame de la limite inférieure de la jupe du châssis. Cette distance doit rester identique lorsque vous faites passer l'autre extrémité de la lame au point de mesure (voir image n°16) et ne pas être inférieure à 3 mm.

- L'arbre moteur entraîne la lame par l'intermédiaire d'un embrayage frein de lame.

En cas de choc violent : faites effectuer une vérification du système de fixation de la lame par votre réparateur agréé ETESIA.



Vérifiez régulièrement l'état du patin de frein de l'embrayage frein de lame et la tension de la courroie.

ENTRETIEN DU MOTEUR



Avant toute opération d'entretien et pour éviter tout risque de démarrage accidentel de la tondeuse, retirez le capuchon de la bougie. Vidangez le moteur à l'extérieur (en plein air).

VIDANGE MOTEUR

- La première vidange doit être effectuée après les 5 premières heures de fonctionnement. Ces heures sont à considérer comme période de rodage pendant laquelle le moteur doit être ménagé.
- Ensuite, les vidanges sont à effectuer toutes les 50 heures ou une fois par an. Si la tondeuse est utilisée dans des conditions difficiles (température ambiante et charge élevées), prévoyez des vidanges plus fréquentes.



Attention à l'huile chaude vidangée.

MÉTHODE DE VIDANGE

- Fermez le robinet d'essence et faites tourner le moteur jusqu'à ce que la cuve du carburateur soit vide.
- Tant que le moteur est encore chaud, effectuez la vidange par l'orifice de remplissage. L'écoulement de l'huile se fera plus facilement qu'à froid.
- Retirez la jauge à huile et couchez la tondeuse sur le côté gauche (voir image n°17).
- Récupérez l'huile usagée dans un récipient à sa sortie du tube de remplissage.

Déposez l'huile usagée dans une station de récupération agréée.

- Remplacez la tondeuse sur ses roues, nettoyez soigneusement la jauge à huile et le pourtour du tube de remplissage et refaites le plein d'huile (voir chapitre " Préparation du moteur " page 13).

BOUGIE

- Nettoyez périodiquement les électrodes et vérifiez leur écartement à l'aide d'une cale (0,7 à 0,8 mm). N'hésitez pas à remplacer une bougie usée. Remplacez la bougie toutes les 100 heures. N'employez que des bougies d'origine ETESIA prévues pour ces moteurs (réf. 3861).

FILTRE À AIR À CARTOUCHE + PRÉFILTRE MOUSSE (IMAGE N°18)

Il est inévitable que des impuretés pénètrent dans le filtre à air. Entretenez régulièrement le filtre à air du moteur : toutes les 25 heures d'utilisation ou à intervalles plus rapprochés lorsque la tondeuse est utilisée en atmosphère poussiéreuse.

- Dévissez les écrous [A] ou la cartouche [B] (selon modèle) et déposez le couvercle [B].
- Nettoyez soigneusement le couvercle.
- Retirez avec précaution la cartouche papier [B2] et les éléments pré-filtre [B1]. Remplacez-le dès qu'ils sont endommagés.
- Lavez les éléments pré-filtre dans du détergent liquide et de l'eau puis séchez-les complètement.
- Huilez les éléments pré-filtre et pressez-les dans la main pour bien répartir l'huile et éliminer tout excédent.

8 • ENTRETIEN

- Nettoyez la cartouche papier en la tapotant doucement sur une surface plane ou remplacez-la si son mauvais état l'exige.



N'utilisez pas de solvants ni d'essence ni d'air comprimé pour le nettoyage du filtre à air. Ne huilez pas la cartouche papier.

- Remontez les éléments filtrants [B1] et [B2], réinstallez le couvercle [B] et revissez les écrous [A] ou la cartouche [B] (selon modèle).

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT ET CARBURATEUR

- Enlevez régulièrement les débris d'herbe autour du lanceur.
- Débarrassez la grille d'aération et le pourtour du moteur de l'herbe qui aurait pu s'y accumuler. Vous assurez ainsi le refroidissement efficace de votre moteur.
- Maintenez la tringlerie du carburateur dans un parfait état de propreté.

RÉGLAGE DES COMMANDES À DISTANCE

IMPORTANT ! Vérifiez régulièrement le bon réglage des câbles d'embrayage d'avance et de marche arrière, d'embrayage de lame, de blocage du différentiel et de commande des gaz.

Les éventuels réglages peuvent être très facilement entrepris par déplacement des butées des gaines situées sur les platines de commande du guidon (hormis celui du câble de blocage du différentiel).

- Placez l'élément de commande indiqué dans la position précisée.
- Desserrer l'écrou et faites glisser la butée de gaine concernée dans le sens approprié pour rattraper le mou du câble, resserrez légèrement l'écrou et marquez la position de la butée de gaine.
- Desserrez de nouveau l'écrou et déplacez la butée de la valeur indiquée dans le sens de la détente de câble et resserrez définitivement :

Câble de commande de la marche arrière (butée à droite, coté extérieur) – sélecteur de vitesses en position (1) : déplacez de 8 mm.

Câble de commande de la marche avant (butée à droite, côté intérieur) – sélecteur de vitesses en position (1) : déplacez de 7 mm.

Câble de commande d'embrayage de lame (butée à gauche, coté extérieur) – levier de commande d'embrayage-frein de lame en position relâché : déplacez de 2 mm.

Câble de commande du blocage de différentiel (boulon et contre-écrou en sortie de boîte) - la tige de commande en sortie de la boîte doit se déplacer de 9 mm lorsque le levier de commande de blocage du différentiel est placé sur la position [1]. Pour vérifier le réglage, déposez le cache-transmission (4 vis). Pour ajuster le réglage, desserrez le contre-écrou, vissez le boulon sur la tige de commande (1 tour = 1,25 mm) pour atteindre la valeur du déplacement indiquée, puis resserrez le contre-écrou et réinstallez le cache-transmission.

Câble de commande des gaz (butée à gauche, coté intérieur) – levier de commande en position [N]. Déplacez la butée pour tendre complètement le câble et amener la commande côté moteur en fin de course (papillon de starter fermé) et resserrez l'écrou dans cette position.

VÉRIFICATION DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

- Vérifiez régulièrement le bon état du bouclier/déflexeur sécurité et du sac de ramassage. Faites-les remplacer dès qu'ils présentent des traces de détérioration.
- Assurez-vous du bon fonctionnement de la commande de sécurité : relâchez le levier d'embrayage de lame pour vérifier l'arrêt instantané de la lame de coupe.



Si vous constatez une irrégularité de fonctionnement, faites aussitôt vérifier le système de sécurité par votre revendeur ETESIA.

TRANSMISSION HYDRAULIQUE

- Confiez les opérations d'entretien hydraulique à votre revendeur ETESIA.

TRANSPORT



Si la machine doit être soulevée ou transportée, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir pendant au moins 15 minutes avant de charger la tondeuse dans un véhicule. Par précaution, débranchez le capuchon de bougie. Ne transportez jamais la tondeuse avec de l'essence dans le réservoir ou avec le robinet d'essence ouvert. La tondeuse doit être gardée à l'horizontale lors du transport pour éviter les écoulements d'huile ou d'essence.

Il est recommandé d'avoir recours à une rampe de chargement ou de se faire aider par quelqu'un pour charger et décharger la tondeuse.

REPLIAGE RAPIDE DU GUIDON

Pour réduire l'encombrement de votre tondeuse à des fins de transport ou de stockage, le guidon peut être rapidement replié vers l'avant.

- Desserrez les 2 écrous-boutons et pivotez les verrous pour libérer le guidon.
- Repliez le guidon vers l'avant en l'accompagnant dans le mouvement.

9• ARRÊT PROLONGÉ - STOCKAGE HIVERNAL

- Commencez par nettoyer soigneusement votre tondeuse et tout particulièrement le dessous du carter de coupe.
- Pour éviter les dépôts, vidangez complètement l'essence du réservoir, puis ouvrez le robinet d'essence et vidangez l'essence de la cuve de carburateur en desserrant la vis de vidange ou en laissant tourner le moteur jusqu'à épuisement de son contenu.



La vidange du réservoir doit être réalisée à l'extérieur (en plein air). Ne fumez pas.

- Débranchez le capuchon de bougie.
- Moteur encore chaud, vidangez le carter d'huile. Remettez de l'huile neuve jusqu'à la marque [FULL].
- Procédez au nettoyage du filtre à air.
- Démontez la bougie et versez la valeur d'une cuillerée d'huile dans le cylindre. Tirez plusieurs fois sur le lanceur pour répartir l'huile et protéger le cylindre et les soupapes de la corrosion. Remettez la bougie en place.
- Pour éviter la formation de rouille, fermez les soupapes du moteur en tirant doucement sur la poignée de lanceur jusqu'à ce qu'une compression soit ressentie.

- Avant de ranger la machine, laissez refroidir le moteur. Rangez la tondeuse dans un local sec, sur des planches ou une tôle.
- Placez le levier de commande de blocage de différentiel (modèle LKX2) sur la position [0].



Pour réduire le risque d'incendie, maintenez la tondeuse et sa zone de stockage exemptes d'herbe, de feuilles et de graisse, et loin de tout dispositif pouvant produire des étincelles.

REMISE EN SERVICE

- Dévissez la bougie et nettoyez-la à l'essence. Laissez-la sécher, sans encore la remonter.
- Tirez énergiquement plusieurs fois sur le lanceur pour éliminer l'huile en excédent dans le cylindre.
- Remontez alors la bougie.
- Vérifiez le niveau d'huile puis faites le plein de supercarburant sans plomb.
- Vous êtes maintenant prêt à remettre le moteur en marche.

Vous pouvez bien entendu confier cet entretien saisonnier à votre revendeur ETESIA.

10• DÉPANNAGE COURANT - PANNES ET REMÈDES

La plupart des anomalies de fonctionnement sont dues à de mauvaises manœuvres, à une mauvaise utilisation de la machine ou à l'absence de l'entretien normal que nous préconisons. Si la panne persistait malgré les vérifications que nous indiquons ci-dessous, adressez-vous à votre revendeur ETESIA.



Avant toute intervention, débranchez le capuchon de bougie et fermez le robinet à essence.

DYSFONCTIONNEMENT	ORIGINES PROBABLES	REMÈDES
Difficultés de démarrage	Manque de carburant	Faire le plein et ouvrir le robinet d'essence
	Bougie encrassée ou défectueuse	Nettoyer ou remplacer la bougie
	Excès de carburant (moteur noyé)	Démonter la bougie et assécher le moteur en tirant sur le lanceur
	Filtre à air encrassé	Nettoyer ou remplacer le filtre
Marche inégale, fortes vibrations	Balourd de la lame de coupe	Faire équilibrer ou remplacer
	Lame de coupe desserrée	Resserer les vis de fixation
Mauvaise coupe, le sac de ramassage se remplit mal	Lame émoussée	Affûter ou remplacer la lame
	Lame ne tourne pas dans un plan horizontal	Remplacer la lame
	Hauteur de coupe trop basse	Relever la hauteur de coupe
	Avancement trop rapide	Sélectionner une plage de vitesse inférieure
	Régime moteur trop faible	Placer la manette de gaz sur la position [MAX]
Dépôt d'herbe visible en surface derrière la tondeuse	Hauteur de coupe trop basse	Relever la hauteur de coupe
	Carter de coupe obstrué par des débris d'herbe et de terre	Nettoyer le carter
Embrayage de lame défaillant	Dérèglement de commande à distance	Régler la tension du câble
Plages de vitesse d'avancement réduites ou blocage de différentiel défaillant	Dérèglement de commande à distance	Régler les câbles de commande
Non immobilisation en position d'avancement débrayé	Dérèglement de la butée de point mort	Faire ajuster la butée de point mort par votre revendeur ETESIA

IMPORTANT : En cas de remplacement de pièces, n'utilisez que des pièces d'origine ETESIA. La qualité du travail effectué, la longévité de la tondeuse et votre sécurité en dépendent. L'utilisation de toute pièce «non origine», en plus des risques encourus par l'utilisateur, entraînerait l'annulation de la garantie pour tout dommage en résultant. La société ETESIA décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'utilisation d'une pièce «non origine».

11 • TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS PÉRIODIQUES

Élément	Avant chaque tonte	Après les 5 premières heures	Toutes les 50 heures ou chaque saison	Périodiquement	Observation
Huile moteur	Vérifier le niveau et faire l'appoint	Vidanger le carter	Vidanger le carter (*)		Indispensable pour la garantie
Filtre à air			Remplacer la cartouche	Nettoyer toutes les 25 heures	
Bougie			Nettoyer – régler les électrodes	Remplacer si usure excessive	Remplacer toutes les 100 heures
Système de refroidissement	Nettoyer autour du silencieux			Vérifier et nettoyer	
Huile hydraulique		Faire l'appoint et nettoyer le bouchon magnétique	Faire l'appoint et nettoyer le bouchon magnétique		Voir votre revendeur ETESIA

(*) Toutes les 25 heures si la tondeuse est utilisée dans des conditions difficiles (poussières, chaleur, fortes charges).

DÉFINITIONS

- Revendeur, revendeur agréé : Distributeur sous contrat avec ETESIA pour la vente et l'entretien des appareils de cette marque.
- Utilisateur, acheteur : personne physique ou morale, entreprise, collectivité ou association ayant fait légalement l'acquisition, auprès d'un revendeur, d'un appareil ETESIA neuf ou d'occasion.
- Usage domestique : usage d'un appareil sur des terrains privés, appartenant à l'utilisateur et destinés à son usage exclusif (parcelle privée de résidence principale, de résidence secondaire, verger...).
- Usage professionnel : usage d'un appareil ETESIA à titre onéreux ou non sur des terrains collectifs, publics, terrains, appartenant à une entreprise dont l'activité n'est pas liée à l'entretien d'espace vert (hôpitaux, associations, établissements d'enseignement...) ou encore sur des terrains privés étant la propriété de tiers.
- Pièces d'usure : pièces devenant inévitablement impropres au bon fonctionnement de l'appareil suite à son utilisation normale et dont le remplacement est programmé dans le cadre de l'entretien régulier de l'appareil.
- Utilisation normale : utilisation de l'appareil respectant strictement l'ensemble des consignes (y compris de sécurité et d'entretien) données dans la notice d'utilisation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

- En sus de la garantie légale, ETESIA offre une garantie contractuelle. D'une manière générale, la garantie ETESIA concerne l'échange gratuit des pièces qui sont devenues inutilisables suite à un défaut de matière, de fabrication ou de conception. Cette garantie s'applique au produit tel qu'il quitte l'usine.
- Le transporteur est seul responsable des dégâts de transport. Il est toutefois de la responsabilité du destinataire, lors d'avaries à la réception, d'émettre des réserves écrites précises sur le bordereau de livraison, de les faire signer par le chauffeur et de les confirmer dans les 48 heures par courrier recommandé à ETESIA et au transporteur.
- La notice d'utilisation, livrée avec chaque appareil, contient toutes les informations relatives à l'utilisation normale de celui-ci. Toute utilisation en dehors de celles prévues et décrites dans la notice d'utilisation peut s'avérer dangereuse pour l'utilisateur, réduire la durée de vie de l'appareil et dégage ETESIA de toute responsabilité.

GARANTIE CONTRACTUELLE

- ETESIA offre, en sus des garanties légales notamment celle concernant les défauts cachés et les vices rédhibitoires (Art. 1641 à 1649 du code civil) et la garantie de la conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur (Art. L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation) la garantie contractuelle suivante:

La garantie contractuelle ETESIA est accordée pour une durée de 2 ans en usage professionnel ou pour une durée de 3 ans en usage domestique à partir de la date d'achat de l'appareil et sous réserve du strict respect des conditions ci-après.

- 1) Les indications de la présente notice d'utilisation doivent être respectées.
- 2) La carte de garantie a été retournée à ETESIA immédiatement après l'achat ou remplie sur le site extranet.
- 3) Le strict respect de ou des révisions tel que défini dans le tableau d'entretien de la notice d'utilisation.
- 4) Pour demander la prise en charge d'une réparation sous couvert de la garantie, l'acheteur s'adressera d'abord à un revendeur agréé ETESIA. Si cela devait s'avérer impossible, il peut également s'adresser à ETESIA qui indiquera une solution alternative.
- 5) Toute panne suspectée d'être un défaut entrant dans le cadre de la garantie contractuelle doit être présentée par un revendeur agréé. Seules les réparations effectuées dans les ateliers d'un revendeur agréé ETESIA peuvent faire l'objet d'une demande de prise en garantie.
- 6) Tout défaut de matière, de fabrication ou de conception reconnu comme tel par ETESIA sera pris en charge (pièces et main d'œuvre) par ETESIA selon le barème applicable au revendeur agréé concerné.

Il est du devoir du revendeur de faire bénéficier l'utilisateur de la totalité de la garantie qui lui aura été accordée par ETESIA. Dans le cas contraire, la responsabilité du revendeur sera totalement engagée et ETESIA se réserve le droit d'annuler sa décision sans aucune indemnité ni préavis.

- 7) Toute intervention réalisée dans le cadre de la garantie, en particulier dans le cas de l'échange de pièces, ne pourra donner lieu à un nouveau départ de la période de garantie.
- 8) En cas d'échange de pièces sous garantie, ETESIA se réserve le droit d'utiliser ou de fournir au revendeur agréé des pièces neuves ou d'occasion. Les pièces remplacées gracieusement redeviennent la propriété d'ETESIA, et doivent lui être restituées sur simple demande de sa part. ETESIA se réserve le droit de refuser la demande de garantie si les pièces ne peuvent être restituées, quelle que soit la raison.
- 9) Cette garantie ne couvre cependant pas les pièces qui sont devenues inutilisables à la suite d'une réparation non conforme, du non-respect de l'entretien régulier préconisé dans le manuel d'utilisation ou encore d'une usure normale. Voici une liste non exhaustive de pièces d'usure: Bougies de préchauffage et d'allumage, filtres, pot d'échappement, joints, membranes, lame(s), pièces d'accouplement de lame, courroies, embrayage, batterie, électrolyte de batterie, câbles de commande, gaines, conduit de carburant, durit, liquide de refroidissement, fluides de lubrification et hydraulique, carburant, siège, capotages, toile ou grilles de panier, armature de panier, bavettes, pneumatiques, revêtement de pédale, revêtement de marche pied, rouleau anti-scalp, axe de rouleau, etc.
- 10) Le droit à l'ensemble de la garantie est annulé dans les cas suivants :
 - a) Pour des dégâts consécutifs à un non-respect des indications d'utilisation, de sécurité, d'entretien ou de stockage, telles qu'elles sont décrites dans la présente notice d'utilisation. ETESIA décline toute responsabilité, civile en particulier, pour des dégâts résultant de toute autre utilisation que celles décrites dans le présent manuel d'utilisation.
 - b) Pour des dégâts consécutifs à un accident ou à une collision.
 - c) Par la suite d'une modification de l'état original de l'appareil et/ou de l'utilisation de pièces non d'origine si ceci est à l'origine du dommage.
 - d) En cas d'intervention sur l'appareil par des ateliers autres que ceux du réseau de revendeurs agréés ETESIA.
- 11) En cas de changement de propriétaire de l'appareil, le délai de garantie restant peut être reporté au bénéfice du nouveau propriétaire si ce dernier en fait la demande écrite au Service Après Vente d'ETESIA. Ce faisant, le nouveau propriétaire confirme qu'il a reçu la notice d'utilisation et les conditions de garantie en même temps que l'appareil et qu'il les accepte sans réserve.
- 12) ETESIA se réserve la possibilité de vérifier si les conditions préliminaires d'octroi de la garantie contractuelle ont été respectées par l'acheteur.
- 13) Lorsque l'application de la garantie est demandée, ETESIA livre les pièces détachées dans les meilleurs délais. Une livraison immédiate ne peut cependant être exigée.
Un retard de livraison ne justifierait en aucun cas une demande de dommages et intérêts à l'encontre d'ETESIA SAS. De même, tout retard de livraison n'entraînerait aucune prolongation de la garantie.
- 14) Toute revendication supplémentaire vis-à-vis d'ETESIA est exclue.
- 15) En cas de litige sur une demande de garantie, le seul tribunal compétent sera celui indiqué sur le contrat de distribution établi entre ETESIA et le revendeur agréé contacté.

RAPPEL IMPORTANT :

Dès l'achat de l'appareil, la carte de garantie doit être :

- renvoyée dûment complétée et signée à :

ETESIA – SERVICE GARANTIE
67165 WISSEMBOURG CEDEX FRANCE

- ou remplie par votre revendeur sur le site extranet.

12• GARANTIE

Ces garanties contractuelles viennent en sus de la garantie légale des défauts cachés et vices rédhibitoires régis par les articles 1641 à 1649 du code civil et de la garantie de conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur régie par les articles L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation.

« Article L 211-4» du code de la consommation :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

« Article L 211-5» du code de la consommation :

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

« Article L 211-12» du code de la consommation :

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

« Article 1641» du code civil :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

« Article 1648» du code civil :

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Selon la directive 2006/42/CE,

Nous,



13, rue de l'Industrie, 67165 WISSEMBOURG CEDEX

déclarons sous notre propre responsabilité, que les tondeuses thermiques, type PRO53, références LKX2 et LH2 auxquelles cette déclaration se rapporte, satisfont à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive 2006/42/CE qui leur est applicable, ainsi qu'aux dispositions des autres directives européennes qui leurs sont applicables :

- **2014/30/UE (du 26/02/14)** Compatibilité électromagnétique
- **2000/14/CE (du 08/05/00)** Emissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments
- **2011/65/UE (du 08/06/11)** Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

et garantissons que les tondeuses thermiques, type PRO53, références LKX2 et LH2, satisfont aux exigences de la directive 2000/14/CE en matière d'émissions sonores dans l'environnement, et sont soumises à la procédure de contrôle interne de la production, avec évaluation de la documentation technique et contrôle périodique par un organisme notifié, le CETIM, F -60304 SENLIS CEDEX.

- Niveau de puissance acoustique moyen mesuré : 98 dB (A)

- Niveau de puissance acoustique garanti : 98 dB (A)

M. Freddy Schmitt

13, rue de l'industrie 67165 Wissembourg CEDEX,

est la personne autorisée à constituer le dossier technique.

Evaluation de la conformité avec contrôle interne de la fabrication d'une machine selon annexe VIII de la directive 2006/42/CE.

Modèle :



Année de fabrication

N° de Série :

Fait à Wissembourg, le 11/12/2019

M. Francis NEFF

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Francis NEFF'.

Le Président

Produit susceptible de subir des modifications techniques.
Photographies et illustrations non contractuelles.

ETESIA SAS - 13, Rue de l'Industrie - F -
67165 WISSEMBOURG CEDEX
R.C.S. Strasbourg B343 510 996

Affranchir
au tarif
en vigueur

ETESIA

SERVICE GARANTIE

13 rue de l'Industrie
67165 WISSEMBOURG CEDEX
France



